

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2022-0007

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché par reconnaissance mutuelle simultanée de la famille de produits biocides **LANGZEIT-MOTTENSCHUTZ**,*

de la société **FR. KAISER GMBH**

enregistrée sous le numéro **BC-FB020260-79**

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative à la famille de produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 14 Janvier 2022,

Considérant que le produit répond au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1, section b du règlement (UE) N°528/2012 ;

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 19 décembre 2031.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



A Maisons-Alfort, le 11/02/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	LANGZEIT-MOTTENSCHUTZ
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	CASSETTES ANTI-MITES LONGUE DUREE CROCHET ANTI-MITES CASSETTES MITES ET LARVES

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	18
------------------	----

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Fr. Kaiser GmbH
	Adresse	Bahnhofstrasse 35 71332 Waiblingen Allemagne
Numéro de demande	BC-FB020260-79	
Type de demande	Reconnaissance mutuelle simultanée	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0007	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en deuxième page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Aeraxon s.r.o
Adresse du fabricant	Dr. Sedlaka 827 CZ-3390 1 Klatovy République Tchèque
Emplacement des sites de fabrication	Dr. Sedlaka 827 CZ-3390 1 Klatovy République Tchèque

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Transfluthrine
Nom du fabricant	Bayer CropScience AG
Adresse du fabricant	Alfred-Nobel-Straße 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BILAG Industries Private Limited Plot # 306/3, II Phase,

GIDC, Vapi 396 195, Gujarat, Inde

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Transfluthrine (pureté min : ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Active substance	118712-89-3	405-060-5	28,5	28,5
4-tert-Butylcyclohexyl Acetate	4-(2-Methyl-2-propanyl)cyclohexyl acetate	Co-formulant	32210-23-4	250-954-9	0	2,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexene	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	0	8,851
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5	5
2-Isopropyl-5-methylcyclohexanone	2-Isopropyl-5-methylcyclohexanone	Co-formulant	10458-14-7	233-944-9	0	2,5

2.2. Type de formulation

Cassette prête à l'emploi (contenant un tampon en cellulose imprégné avec la substance active)
--

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Langzeit-Mottenschutz (sans parfum)
-----------------------	-------------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	18
----------------------------	----

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5	28,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5	5

2.2. Types de formulations

Cassette prête à l'emploi (contenant un tampon en cellulose imprégné avec la substance active)
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4 Toxicité par aspiration catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë 1 Toxicité aquatique chronique 1
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 : Tenir hors de portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION, Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise. Rincer la bouche. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, Laver abondamment à l'eau/... P333+P313 : En cas d'irritation/éruption cutanée, consulter un médecin P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P391 : Recueillir le produit répandu P405 : Garder sous clef P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	Le produit étant un tampon imprégné commercialisé dans une cassette fermée prête à l'emploi, un étiquetage relatif à la classification H304 peut être omis.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Langzeit-Mottenschutz (sans parfum)

Type de produit	TP 18 – Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Traitement de l'espace en intérieur dans des lieux domestiques
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Insectes attaquant les textiles Mites des vêtements: <i>Tineola bisselliella</i> Anthrène des tapis <i>Anthrenus verbasci</i> Stades adultes et larves
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des placards, armoires, coffres, tiroirs, valises
Méthode(s) d'application	Diffuseur (vaporisateur passif)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	1 unité (60 mg transfluthrine) / m ³ Efficacité jusqu'à 6 mois. Réappliquer le produit en cas de ré-infestation. Applicable en cas d'infestation et en préventif.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Cassettes en polypropylène (contenant un tampon en cellulose imprégné) recouverte d'une protection en polyéthylène téréphtalate/polyéthylène à retirer pour activer le produit et emballées par lot de 2 dans des boîtes en carton. Carton 182 mm x 100 mm x 29 mm avec 2 cassettes (PP): 123 mm x 59 mm x 16,5 mm 2 tampons recouverts d'une protection en PET/PE: 82 mm x 32 mm x 9,5 mm

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Retirer le film de protection de la cassette. Accrocher la cassette sur une tringle à vêtement dans une armoire ou une penderie en s'assurant que les fentes de la cassette ne sont pas couvertes. La cassette peut également être utilisée à l'intérieur des tiroirs, des coffres ou des valises. Les vêtements n'ont pas besoin d'être lavés ou nettoyés à sec après avoir utilisé le produit.
- Le produit peut être renouvelé au bout de 6 mois.
- Les tiroirs et les armoires/penderies traités doivent être maintenus fermés pour une protection optimale.
- Adapter le nombre de diffuseurs en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas forcer l'ouverture.
- Ne pas toucher le tampon imprégné.
- Éloigner les chats. En raison de leur sensibilité particulière à la transfluthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker uniquement dans l'emballage commercial.
- Stocker à température ambiante.
- Durée de stockage : 48 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Cassette Anti-Mites Longue Durée Cassettes Mites et Larves Crochet Anti-Mites				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0007-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Langzeit-Mottenschutz (avec parfum détergent)
-----------------------	---

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	18
----------------------------	----

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5	28,5
4-tert-Butylcyclohexyl Acetate	4-(2-Methyl-2-propanyl)cyclohexyl acetate	Co-formulant	32210-23-4	250-954-9	1	2,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5	5

2.2. Types de formulations

Cassette prête à l'emploi (contenant un tampon en cellulose imprégné avec la substance active)
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4 Toxicité par aspiration catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë 1 Toxicité aquatique chronique 1
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

	H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 : Tenir hors de portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION, Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise. Rincer la bouche. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, Laver abondamment à l'eau/... P333+P313 : En cas d'irritation/éruption cutanée, consulter un médecin P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P391 : Recueillir le produit répandu P405 : Garder sous clef P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
Note	L'étiquette devra mentionner : Contient du [3R-(3 α ,3 β ,7 β ,8 α)]-1-(2,3,4,7,8,8a-Hexahydro-3,6,8,8-tetramethyl-1H-3a,7-methanoazulen-5-yl)ethan-1-one (cedryl methyl ketone), 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one, 3-p-Cumenyl-2-methylpropionaldehyde, 4-tert-butylcyclohexyl acetate et α , α ,4-Trimethylcyclohexylmethyl acetate. Le produit étant un tampon imprégné commercialisé dans une cassette fermée prête à l'emploi, un étiquetage relatif à la classification H304 peut être omis.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Langzeit-Mottenschutz (avec parfum détergent)

Type de produit	TP 18 – Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Traitement de l'espace en intérieur dans des lieux domestiques
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Insectes attaquant les textiles Mites des vêtements: <i>Tineola bisselliella</i> Anthrène des tapis <i>Anthrenus verbasci</i> Stades adultes et larves
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des placards, armoires, coffres, tiroirs, valises
Méthode(s) d'application	Diffuseur (vaporisateur passif)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Dose(s) et fréquence(s) d'application	1 unité (60 mg transfluthrine)/m ³ Efficacité jusqu'à 6 mois. Ré-appliquer le produit en cas de ré-infestation Applicable en cas d'infestation et en préventif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Cassettes en polypropylène (contenant un tampon en cellulose imprégné) recouverte d'une protection en polyéthylène téréphtalate/polyéthylène à retirer pour activer le produit et emballées par lot de 2 dans des boîtes en carton Carton 182 mm x 100 mm x 29 mm avec 2 cassettes (PP): 123 mm x 59 mm x 16,5 mm 2 tampons recouverts d'une protection en PET/PE: 82 mm x 32 mm x 9,5 mm

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Retirer le film de protection de la cassette. Accrocher la cassette sur une tringle à vêtement dans une armoire ou une penderie en s'assurant que les fentes de la cassette ne sont pas couvertes. La cassette peut également être utilisée à l'intérieur des tiroirs, des coffres ou des valises. Les vêtements n'ont pas besoin d'être lavés ou nettoyés à sec après avoir utilisé le produit.
- Le produit peut être renouvelé au bout de 6 mois.
- Les tiroirs et les armoires/penderies traités doivent être maintenus fermés pour une protection optimale.
- Adapter le nombre de diffuseurs en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas forcer l'ouverture.
- Ne pas toucher le tampon imprégné.
- Éloigner les chats. En raison de leur sensibilité particulière à la transfluthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker uniquement dans l'emballage commercial.
- Stocker à température ambiante.
- Durée de stockage : 48 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Cassette Anti-Mites Longue Durée Cassettes Mites et Larves Crochet Anti-Mites				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0007-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5
4-tert-Butylcyclohexyl	4-(2-Methyl-2-	Co-	32210-23-4	250-954-9	2,5

Acetate	propanyl)cyclohexyl acetate	formulant			
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Langzeit-Mottenschutz (avec parfum lavande)
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	18
----------------------------	----

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5	28,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexane	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	0,1	0,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5	5

2.2. Types de formulations

Cassette prête à l'emploi (contenant un tampon en cellulose imprégné avec la substance active)
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4 Toxicité par aspiration catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë 1 Toxicité aquatique chronique 1
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 : Tenir hors de portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION, Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise. Rincer la bouche. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, Laver abondamment à l'eau/... P333+P313 : En cas d'irritation/éruption cutanée, consulter un médecin P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P391 : Recueillir le produit répandu P405 : Garder sous clef P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
Note	EUH208 : Contient du limonene, linalool, pin-2(3)-ene, cineole et coumarin. Peut provoquer une réaction allergique. Le produit étant un tampon imprégné commercialisé dans une cassette fermée prête à l'emploi, un étiquetage relatif à la classification H304 peut être omis.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Langzeit-Mottenschutz (avec parfum lavande)

Type de produit	TP 18 – Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Traitement de l'espace en intérieur dans des lieux domestiques

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Insectes attaquant les textiles Mites des vêtements: <i>Tineola bisselliella</i> Anthrène des tapis <i>Anthrenus verbasci</i> Stades adultes et larves
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des placards, armoires, coffres, tiroirs, valises
Méthode(s) d'application	Diffuseur (vaporisateur passif)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	1 unité (60 mg transluthrine)/m ³ Efficacité jusqu'à 6 mois. Réappliquer le produit en cas de ré-infestation Applicable en cas d'infestation et en préventif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Cassettes en polypropylène (contenant un tampon en cellulose imprégné) recouverte d'une protection en polyéthylène téréphtalate/polyéthylène à retirer pour activer le produit et emballées par lot de 2 dans des boîtes en carton Carton 182 mm x 100 mm x 29 mm avec 2 cassettes (PP): 123 mm x 59 mm x 16,5 mm 2 tampons recouverts d'une protection en PET/PE: 82 mm x 32 mm x 9,5 mm

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Retirer le film de protection de la cassette. Accrocher la cassette sur une tringle à vêtement dans une armoire ou une penderie en s'assurant que les fentes de la cassette ne sont pas couvertes. La cassette peut également être utilisée à l'intérieur des tiroirs, des coffres ou des valises. Les vêtements n'ont pas besoin d'être lavés ou nettoyés à sec après avoir utilisé le produit.
- Le produit peut être renouvelé au bout de 6 mois.
- Les tiroirs et les armoires/penderies traités doivent être maintenus fermés pour une protection optimale.
- Adapter le nombre de diffuseurs en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas forcer l'ouverture.
- Ne pas toucher le tampon imprégné.
- Éloigner les chats. En raison de leur sensibilité particulière à la transfluthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker uniquement dans l'emballage commercial.
- Stocker à température ambiante.
- Durée de stockage : 48 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Cassette Anti-Mites Longue Durée Cassettes Mites et Larves Crochet Anti-Mites				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0007-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Transfluthrine (pureté min : ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropa-1-carboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexene	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	0,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	Langzeit-Mottenschutz (avec parfum menthe)
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	18
----------------------------	----

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Transfluthrine (pureté min : ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5	28,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexane	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	0,1	0,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5	5
2-Isopropyl-5-methylcyclohexanon	2-Isopropyl-5-methylcyclohexanone	Co-formulant	10458-14-7	233-944-9	1,0	2,5

2.2. Types de formulations

Cassette prête à l'emploi (contenant un tampon en cellulose imprégné avec la substance active)

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4 Toxicité par aspiration catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë 1 Toxicité aquatique chronique 1
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence	<p>P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette</p> <p>P102 : Tenir hors de portée des enfants</p> <p>P103 : Lire l'étiquette avant utilisation</p> <p>P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION, Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise. Rincer la bouche.</p> <p>P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, Laver abondamment à l'eau/...</p> <p>P333+P313 : En cas d'irritation/éruption cutanée, consulter un médecin</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu</p> <p>P405 : Garder sous clef</p> <p>P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation</p>
Note	<p>L'étiquette devra mentionner : Contient R)-p-Mentha-1,8-diene (limonene), 1,3,3-Trimethyl-2-oxabicyclo[2.2.2]octane (cineole) L-Menthan-3-one</p> <p>Le produit étant un tampon imprégné commercialisé dans une cassette fermée prête à l'emploi, un étiquetage relatif à la classification H304 peut être omis.</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Langzeit-Mottenschutz (avec parfum menthe)

Type de produit	TP 18 – Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Traitement de l'espace en intérieur dans des lieux domestiques
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<p>Insectes attaquant les textiles</p> <p>Mites des vêtements: <i>Tineola bisselliella</i></p> <p>Anthrène des tapis <i>Anthrenus verbasci</i></p> <p>Stades adultes et larves</p>
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des placards, armoires, coffres, tiroirs, valises
Méthode(s) d'application	Evaporation par diffuseur (vaporisateur passif)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>1 unité (60 mg transluthrine)/m³</p> <p>Efficacité jusqu'à 6 mois. Réappliquer le produit en cas de réinfestation</p> <p>Applicable en cas d'infestation et en préventif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Cassettes en polypropylène (contenant un tampon en cellulose imprégné) recouverte d'une protection en polyéthylène téréphtalate/polyéthylène à retirer pour activer le produit et emballées par lot de 2 dans des boîtes en carton</p> <p>Carton 182 mm x 100 mm x 29 mm avec 2 cassettes (PP): 123 mm x 59 mm x 16,5 mm</p> <p>2 tampons recouverts d'une protection en PET/PE: 82 mm x 32 mm x 9,5 mm</p>

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Retirer le film de protection de la cassette. Accrocher la cassette sur une tringle à vêtement dans une armoire ou une penderie en s'assurant que les fentes de la cassette ne sont pas couvertes. La cassette peut également être utilisée à l'intérieur des tiroirs, des coffres ou des valises. Les vêtements n'ont pas besoin d'être lavés ou nettoyés à sec après avoir utilisé le produit.
- Le produit peut être renouvelé au bout de 6 mois
- Les tiroirs et les armoires/penderies traités doivent être maintenus fermés pour une protection optimale.
- Adapter le nombre de diffuseurs en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas forcer l'ouverture.
- Ne pas toucher le tampon imprégné.
- Éloigner les chats. En raison de leur sensibilité particulière à la transfluthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker uniquement dans l'emballage commercial.
- Stocker à température ambiante.
- Durée de stockage : 48 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Cassette Anti-Mites Longue Durée Cassettes Mites et Larves Crochet Anti-Mites				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0007-04-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexane	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	0,5
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5
2-Isopropyl-5-methylcyclohexanon	2-Isopropyl-5-methylcyclohexanone	Co-formulant	10458-14-7	233-944-9	2,5

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	Langzeit-Mottenschutz (avec parfum citron)
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	18
----------------------------	----

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Transfluthrine (pureté min : ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Active substance	118712-89-3	405-060-5	28,5	28,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexene	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	5,0	8,851
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5	5

2.2. Types de formulations

Cassette prête à l'emploi (contenant un tampon en cellulose imprégné avec la substance active)
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification	
Catégories de danger	Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4 Toxicité par aspiration catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Sensibilisation cutanée, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë 1 Toxicité aquatique chronique 1
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée H317: Peut provoquer une allergie cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 : Tenir hors de portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION, Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise. Rincer la bouche. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, Laver abondamment à l'eau/... P333+P313 : En cas d'irritation/éruption cutanée, consulter un médecin P273 : Eviter le rejet dans l'environnement P391 : Recueillir le produit répandu P405 : Garder sous clef P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
Note	L'étiquette devra mentionner: Contient (R)-p-Mentha-1,8-diene (limonene) et citral. Le produit étant un tampon imprégné commercialisé dans une cassette fermée prête à l'emploi, un étiquetage relatif à la classification H304 peut être omis.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Langzeit-Mottenschutz (avec parfum citron)

Type de produit	TP 18 – Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Traitement de l'espace en intérieur dans des lieux domestiques
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Insectes attaquant les textiles Mites des vêtements: <i>Tineola bisselliella</i> Anthrène des tapis <i>Anthrenus verbasci</i> Stades adultes et larves
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des placards, armoires, coffres, tiroirs, valises
Méthode(s) d'application	Diffuseur (vaporisateur passif)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	1 unité (60 mg transluthrine)/m ³ Efficacité jusqu'à 6 mois. Réappliquer le produit en cas de réinfestation Applicable en cas d'infestation et en préventif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Cassettes en polypropylène (contenant un tampon en cellulose imprégné) recouverte d'une protection en polyéthylène téréphtalate/polyéthylène à retirer pour activer le produit et emballées par lot de 2 dans des boîtes en carton Carton 182 mm x 100 mm x 29 mm avec 2 cassettes (PP): 123 mm x 59 mm x 16,5 mm 2 tampons recouverts d'une protection en PET/PE: 82 mm x 32 mm x 9,5 mm

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Retirer le film de protection de la cassette. Accrocher la cassette sur une tringle à vêtement dans une armoire ou une penderie en s'assurant que les fentes de la cassette ne sont pas couvertes. La cassette peut également être utilisée à l'intérieur des tiroirs, des coffres ou des valises. Les vêtements n'ont pas besoin d'être lavés ou nettoyés à sec après avoir utilisé le produit.
- Le produit peut être renouvelé au bout de 6 mois.
- Les tiroirs et les armoires/penderies traités doivent être maintenus fermés pour une protection optimale.
- Adapter le nombre de diffuseurs en fonction du volume de l'armoire ou du tiroir traité.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Ne pas forcer l'ouverture.
- Ne pas toucher le tampon imprégné.
- Éloigner les chats. En raison de leur sensibilité particulière à la transfluthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: Consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Stocker uniquement dans l'emballage commercial.
- Stocker à température ambiante.
- Durée de stockage : 48 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Cassette Anti-Mites Longue Durée Cassettes Mites et Larves Crochet Anti-Mites				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0007-05-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Transfluthrine (pureté min: ≥ 96.5 %)	2,3,5,6-tetrafluorobenzyl (1R,3S)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate	Substance active	118712-89-3	405-060-5	28,5
(R)-p-Mentha-1,8-diene	(4R)-4-Isopropenyl-1-methylcyclohexane	Co-formulant	5989-27-5	227-813-5	8,851
Butylated hydroxytoluene	4-Methyl-2,6-bis(2-methyl-2-propanyl)phenol	Co-formulant	128-37-0	204-881-4	5